

209D0422
FR0004031292-DD422

27 janvier 2009

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

FONCIERE SEPRIC SA

DECLARANT :

SNC SEPRIC REALISATIONS, personne morale liée à Philippe VERGELY - Président
Directeur Général, Bernard ROBBE - Vice-Président et Francis FERRAND - Directeur
Général

INSTRUMENT FINANCIER : Actions

NATURE DE L'OPÉRATION : Cession

DATE DE L'OPÉRATION : 19 janvier 2009

DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 22 janvier 2009

LIEU DE L'OPÉRATION : Hors marché

PRIX UNITAIRE : 6 €

MONTANT DE L'OPÉRATION : 114 000 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."